

L'an deux Mil Douze, le seize mai, le Conseil Municipal de la Commune de LA BALME DE THUY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian DEROUSSIN, Maire.

Date de la convocation : 07.05.12

Nombre de conseillers en exercice : 08

PRESENTS : CHABRIER Christian, AVET-FORAZ André, Mmes MASSON Chantal et MARTEL-JON Sandrine, DONZEL Maryse.

ABSENTS et EXCUSES : BARRUCAND Pierre, POCHAT-COTTILLOUX Gilles

A été élue secrétaire : MASSON Chantal

➤ **OBJET : REFECTION COMPLETE DE LA V.C.4 DITE « DU CHATEAU »**

DEL-2012-09

Monsieur Le Maire présente à l'assemblée communale le dossier APS du projet cité en objet, réalisé dans le cadre de l'ATESAT 2012.

Ce projet concerne la réalisation des ouvrages suivants : **MODERNISATION DE LA VOIRIE COMMUNALE - Réfection complète de la V.C.4 dite « du Château »**

Le coût global de réalisation est estimé à **86 377.27 €**, toutes taxes.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu et après avoir délibéré : **APPROUVE** le projet APS réalisé dans le cadre de l'ATESAT 2012, **PREND ACTE** du coût global de l'opération montant à **86 337.27 €**, toutes taxes, **SOLLICITE** l'inscription de cette affaire au programme 2012 du Fond Départemental pour le Développement du Territoire.

➤ **OBJET : SIGNATURE DE LA CONVENTION DE FINANCEMENT ENTRE LE SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'EAU & D'ASSAINISSEMENT et LA COMMUNE DE LA BALME DE THUY**

DEL-2012-10

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de signer la convention de financement concernant les travaux d'adduction d'Eau inscrits au Programme Départemental 2012 (**Renforcement sous la Route du Château**). Cette convention stipule que le S.M.D.E.A mettra à la disposition de notre Commune **une somme de 13 305 €**. Le Conseil Municipal, après délibération : **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention.

Fait et affiché à La Balme de Thuy, le 26 Mai 2012

Le Maire